

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE
BESANCON

COMMUNE
DE
PLACEY

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **22/10/2016**

que la convocation du Conseil avait été faite **14/10/2016** et que le nombre des membres en exercice est de : **10**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

Commune de : **PLACEY**

N° code postal : **25170**

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **21 octobre 2016**

L'an deux mil seize

Le **vingt et un octobre** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, PERNIN Gérard, MULIN Cyril, COQUARD Cédric, FREZARD Denis et DROUHARD Roland**

Etaient absents excusés : **M PERRUCHE Sylvain et TOITOT Salomé**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : MODIFICATION DU CONTRAT DE L'AGENT D'ENTRETIEN

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison de la construction de la nouvelle mairie, la durée hebdomadaire actuelle effectuée par l'agent d'entretien ne suffit plus et qu'il y a lieu de l'augmenter. Il propose de passer à 1,50 la durée hebdomadaire de service à compter du 1^{er} octobre 2016.

Après en avoir délibéré, par 8 voix pour, le Conseil Municipal autorise le Maire à établir un nouveau contrat à l'agent d'entretien qui porte la durée hebdomadaire de service à 1,50 à compter du 1^{er} octobre 2016 et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

DCM rendue exécutoire le 4/11/2016

Transmise en Préfecture le 4/11/2016

Le Maire

Frédéric REIGNEY

